

le faire. Un des nouveaux entrepreneurs peut vous montrer n'importe quel jour, les gorilles du syndicat qui surveillent les syndiqués qui se présentent à son bureau.

J'ai été invité à une réunion de l'exécutif. Je m'y suis rendu en compagnie du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et du ministre du Travail. J'ai reçu un télégramme m'invitant à une autre réunion de l'exécutif le matin où la réunion avait été convoquée. Je ne pouvais pas y aller, car je comparaissais ce jour-là devant le comité sénatorial des communications de masse et le ministre du Travail était à Vancouver. La réunion suivante a eu lieu à ma demande. Nous avons revu la situation et nous avons eu un entretien très utile—et très dur.

[Français]

Je suis disposé à reconstruire MM. Parent et Beaudoin.

Une voix: Le ministre du Travail aussi?

L'hon. M. Kierans: Oui! Toutefois, je serais plus intéressé à rencontrer les membres du syndicat eux-mêmes et de leur parler franchement.

On m'a dit, il y a deux ou trois semaines, que l'on m'inviterait à une réunion générale des membres, mais je n'en ai jamais entendu parler depuis.

[Traduction]

Vous voulez des détails? Vous parlez de la destruction d'un syndicat. Voulez-vous entendre parler de la destruction de la propriété publique? Que doit faire le gouvernement du Canada quand 568 boîtes postales sur 1,800 sont endommagées, obstruées ou cimentées? Devons-nous dire à ces gens: «Vous avez raison; vos méthodes nous obligent à reconnaître la logique de vos arguments?»

M. Valade: Bien sûr que non. Nous n'avons jamais dit cela.

L'hon. M. Kierans: On constate les dégâts dans tout Montréal.

M. Valade: C'est vous le ministre.

L'hon. M. Asselin: Arbitrez.

L'hon. M. Kierans: Comment peut-on arbitrer quand des gens bloquent les camions et détruisent les boîtes postales? Qui veut arbitrer avec des gens pareils? Nous le ferons quand ils abandonneront leurs méthodes, pas avant.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Kierans: A Montréal, en ce moment, 700,000 pièces de correspondance sont bloquées, et ces gens-là s'attaquent maintenant aux boîtes de relais. Je pourrais lire

[L'hon. M. Kierans.]

une liste d'incidents qui couvre deux pleines pages. Bref, depuis cinq ans, les syndicats se sont placés dans une position telle que la population montréalaise et les contribuables canadiens demandent qu'on en finisse. Depuis cinq ans, les frais d'exploitation à Toronto ont augmenté de 33 p. 100, ceux de Montréal, de 73 p. 100. Et on n'est pas encore satisfait. J'ai dit que si la violence et cette sorte de grève perlée ne prennent pas fin, je n'aurai d'autre choix que d'annuler le contrat avec la firme La Palme. Bien plus: si la situation actuelle ne change pas, les chances sont que les employés eux-mêmes acculeront leur employeur à la faillite. Il ne distribue pas le courrier et, conformément à nombre de ses contrats, il est payé pour les distributions qu'il fait. Malgré cela, il rémunère ses employés à plein temps même s'ils livrent seulement 20 p. 100 au lieu de 100 p. 100 d'un chargement. En fait, c'est la population canadienne qui finance ce ralentissement, c'est le contribuable canadien qui paie pour ce qui se passe à Montréal.

[Français]

Et le contribuable de Montréal en a assez, lui aussi.

[Traduction]

Si le contrat de la firme La Palme est annulé ou si la compagnie l'abandonnait pour une raison ou une autre, les membres du syndicat se retrouveront alors dans la même situation où ils étaient lorsque les services Rod ont décidé de se retirer des affaires. Ils n'auront ni contrat, ni syndicat, parce qu'ils n'auront pas d'employeur. Cette fois-ci, nous ne cherchons pas un ange gardien pour les prendre sous son aile, car nous avons les gens nécessaires pour assurer le transport du courrier à Montréal. Le plus vite la CSN le comprendra, le mieux ce sera pour ses membres et pour les citoyens de Montréal.

● (9.20 p.m.)

J'ai expliqué à M. Parent que si j'étais obligé de résilier le contrat, nous embaucherions 350 chauffeurs. C'est tout ce qu'il nous faut, non pas 455. Ceux qui ont de longs états de service auront la priorité. A ce propos, je peux donner des détails aux députés. D'après les journaux, certains de ces employés ont jusqu'à 20 ans de service. En vérité, ils en ont davantage, car 30 des chauffeurs actuels de La Palme y travaillent depuis 15 à 43 ans. Trois d'entre eux y travaillent depuis 14 ans, quatre depuis 13 ans, neuf depuis 12 ans, 13 depuis 11 ans et 27 depuis 10 ans. Soixante-seize autres ont entre cinq et dix ans de